



Retrouver mon "vrai "pere....

Par **ROSSETTO**, le **06/08/2008** à **18:10**

Etant fille de père inconnu ,je viens de retrouver sa trace .J'ai communiqué avec lui ,agé de plus 80 ans,il n'a jamais parlé de moi à sa famille. Sauf à une niece, apres plusieurs contacts telephoniques ,me promettant d'en parlé à son épouse et à mes 5 demi-freres et soeur ,depuis 1 an ,rien n'a été fait. Puis-je faire une reconnaissance de paternité ? Si oui ,quelles sont les demarches à suivre? Merci

Par **Tisuisse**, le **07/08/2008** à **09:36**

Sans son accord, cela me paraît difficile. Seul un jugement pourrait vous donner satisfaction mais cela impose une procédure judiciaire.